



Marseille, le 05 Décembre 2011

Objet : Création du « Réseau TMS PACA »

Réseau régional de prestataires sur le champ de la prévention des Troubles Musculo Squelettiques

Madame, Monsieur,

Affaire suivie par :

Le comité de pilotage :

Jean-Claude STEFANI,
jean-claude.stefani@carsat-sudest.fr
Amal BELGHAZI,
amal.belghazi@direccte.gouv.fr
Sylvain GUARD,
s.guard@anact.fr

Afin de conforter la dynamique régionale et faciliter la mise en œuvre concrète de la démarche d'évaluation des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) dans les entreprises, la CARSAT Sud Est, la DIRECCTE PACA et ACT Méditerranée ont mis en place un comité de pilotage et réalisé un référencement des ressources régionales susceptibles d'accompagner les entreprises sur le champ de la prévention des TMS.

Les 13 prestataires référencés pour une année constituent, depuis le 01 Décembre 2011 le « Réseau TMS PACA ». Ils s'engagent dans la mise en œuvre de bonnes pratiques de prévention sur la base d'un cahier des charges établi par les trois institutions.

Ce réseau de prestataires régionaux permettra d'échanger, de capitaliser les bonnes pratiques et d'accompagner les entreprises dans leur maîtrise des risques professionnels en vue d'une diminution des TMS.

Le réseau repose sur l'engagement des prestataires, qui sont les seuls responsables de la qualité de leurs interventions. Le choix du prestataire appartient à l'entreprise, qui peut contacter le comité de pilotage en cas de besoin.

La liste actuelle des prestataires du réseau, consultable sur les trois sites Internet, pourra évoluer ; en effet le comité de pilotage examinera une fois par an les nouvelles candidatures.

Par la mise en place et l'animation de ce réseau, nous souhaitons avoir contribué à l'appui des acteurs de l'entreprise dans la mise en œuvre de leur démarche de prévention des TMS.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

P/ le Directeur Régional des
Entreprises, de la
Concurrence, de la
Consommation, du Travail et
de l'Emploi,
La Directrice du Travail

Muriel GAUTIER

Le Directeur des Risques
Professionnels,
Caisse d'Assurance
Retraite et de la Santé au
Travail

Lionel EVESQUE

Le Directeur,
ACT Méditerranée
et délégué régional ANACT

Yves Michel NALBANDIAN